



VIVRE EN SQUAT : UNE FATALITÉ À MARSEILLE ?

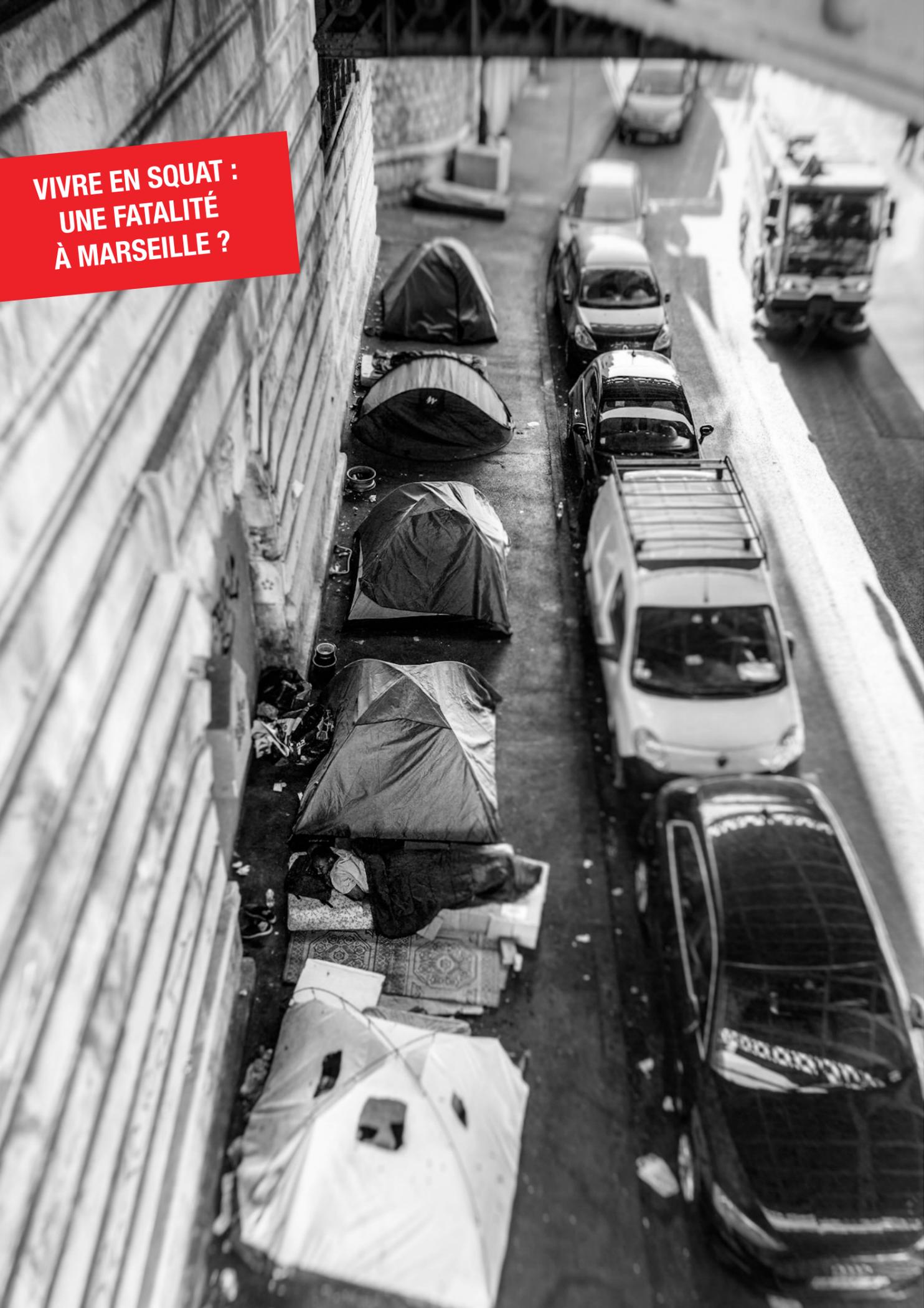
DOSSIER RÉDIGÉ PAR LE COLLECTIF **ALERTE PACA**
ET DES HABITANT.ES DE SQUATS À MARSEILLE

Rapport du Collectif ALERTE PACA
Mars 2022

SOMMAIRE

**VIVRE EN SQUAT :
UNE FATALITÉ
À MARSEILLE ?**

| | |
|--|----|
| IDENTIFIER DES LIEUX DE SQUATS POUR MIEUX SAISIR LES ENJEUX ET BESOINS DES HABITANTS ET ENVISAGER DES SOLUTIONS DIGNES ET PÉRENNES | 5 |
| DES DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AUX LOGEMENTS SOCIAUX INSUFFISANTS..... | 7 |
| 37 SQUATS DÉJÀ RECENSÉS | 9 |
| DES SQUATS AUX RÉALITÉS DIVERSES, DES HABITANTS AUX PARCOURS VARIÉS EN DROIT DE PORTER LEUR VOIX..... | 12 |
| TÉMOIGNAGES..... | 13 |
| Notre vie en « Cada autogéré »..... | 14 |
| LIONELLA ET SARDAR : La parentalité dans l'errance..... | 17 |
| OUAFA : « Habiter sans droit ni titre »..... | 18 |
| Entretien d' ALIEU JALLOH et FLORENT HOUDMON..... | 19 |
| DES LIEUX DE VIE « SANS DROIT NI TITRE», SOUVENT INDIGNES, SOUVENT PAYANTS..... | 20 |
| UNE ESTIMATION ENCORE ÉLOIGNÉE DE LA RÉALITÉ, QUI NÉCESSITE D'ÊTRE APPROFONDIE ET SUIVIE..... | 20 |
| VERS LA CONSTRUCTION DE RÉPONSES CONCERTÉES, DIGNES ET ADAPTÉES..... | 22 |



**VIVRE EN SQUAT :
UNE FATALITÉ
À MARSEILLE ?**

IDENTIFIER DES LIEUX DE SQUATS POUR MIEUX SAISIR LES ENJEUX ET BESOINS DES HABITANTS ET ENVISAGER DES SOLUTIONS DIGNES ET PÉRENNES

De quels lieux parle-t-on ?

Sans embrasser l'ensemble de la question du mal-logement à Marseille et de ses **40 000** logements indignes,¹ ce dossier souhaite éclairer les nombreux lieux de vie informels et subis, peu reconnus, voire invisibilisés à Marseille. Ces situations d'habitat sont diverses et souvent sous emprise.² Elles concernent les habitants « sans droit ni titre » comme ceux qui s'acquittent d'un loyer sans savoir s'il revient effectivement au propriétaire en titre. Elles concernent des habitants d'appartements dégradés dans de grandes copropriétés privées, de grands ensembles de logements sociaux, et des appartements en diffus dans la ville.

Pour simplifier la lecture du document, cet ensemble de situations est dénommé sous le terme de « squat ».

Cet état des lieux ne recense pas les squats et les bidonvilles habités par des Roms ou des personnes perçues comme tels, faisant déjà l'objet d'un travail d'analyse fine à l'échelle des Bouches-du-Rhône.³ Il ne recense pas non plus les squats habités par engagement politique ou artistique.

¹ Haut Comité au logement pour les personnes défavorisées (HCLPD), Rapport Nicol, La Requalification du parc immobilier privé à Marseille, mai 2015.

² C'est-à-dire sous le joug de marchands de sommeil et/ou de réseaux crapuleux.

³ Collectif d'associations, Résorber les bidonvilles dans les Bouches-du-Rhône : pour une stratégie départementale, janvier 2022.

DES DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'HEBERGEMENT ET AUX LOGEMENTS SOCIAUX INSUFFISANTS

Parmi les **100** quartiers les plus pauvres de France, **25** sont à Marseille où près de la moitié du périmètre communal est classée en « zone urbaine sensible ». Dans cette ville, le taux de pauvreté s'élève à **25 %** (la moyenne nationale étant de **14,5 %**), dépassant même les **40 %** dans certains arrondissements du centre-ville (1er, 2e, 3e) et des quartiers Nord (14e, 15e). Il atteint le record national dans le 3e arrondissement avec **53 %**. Aucune autre grande ville française ne recèle une telle concentration de pauvreté.⁴

Ce contexte favorise l'abondance d'habitats indignes. Le drame de la rue d'Aubagne en 2018 l'a puissamment révélé. Puis la pandémie de Covid-19 est venue aggraver encore la pauvreté. Comme une double peine, les conséquences sanitaires et sociales de cette crise percutent de plein fouet les personnes les plus précaires, privées d'un toit ou mal logées, ainsi que le rappelle le Collectif ALERTE PACA dans son rapport publié le 8 octobre 2021.⁵

Concernant l'accès au logement pour toutes et tous, la ville est marquée par 4 problématiques :

1 : La carence en logement social. On constate que des milliers de ménages pouvant prétendre à un logement social restent sans réponse face à un sous-équipement historique.

2 : La sous-dotation de places d'hébergement d'urgence, de places d'hébergement d'insertion et de places d'hébergement dans le cadre du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. D'après la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), il existe seulement **1,3** place pour **1 000** habitants en région PACA.⁶

Le Code de l'action sociale et des familles prévoit que : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »⁷

Pourtant, en 2021, seuls **39 %** des appels passés au 115 ont été suivis d'une réponse, et seulement **29 %** des premières demandes ont été pourvues.

Fin 2021, le parc d'hébergement sur le département des Bouches-du-Rhône dispose de **4 410** places, dont **1 383** places d'hébergement d'urgence, auxquelles s'ajoutent **1 748** places d'urgence dans le dispositif hôtelier.⁸ Même si **93 %** des places d'urgence sont localisées sur Marseille, elles ne permettent pas de répondre à la demande que génèrent les **14 075** personnes qui se sont retrouvées au moins une fois dans l'année en situation de sans-abrisme en 2019.⁹

Par ailleurs, si l'hébergement des demandeurs d'asile est prévu par l'article 18 de la Directive européenne 2013/33/UE,¹⁰ le dispositif est lui aussi sous-doté, ne proposant que **3 138** places sur le département¹¹ tandis que **6 590** demandeurs d'asile sont identifiés par leur domiciliation à la Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) de Marseille, sans hébergement dédié.¹²

3 : La connaissance largement incomplète de l'état du stock d'hébergements et de logements potentiellement mobilisables.¹³

4 : La méconnaissance du nombre exact et du profil des personnes vivant à la rue, en squat, en bidonville et/ou nécessitant une mise à l'abri, une place en hébergement d'urgence ou une place d'accueil, d'hébergement et de réinsertion.

Les quelques études ou dispositifs existants (plateforme des Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation [SIAO], recensements ASSAB, Nuit de la Solidarité) ne permettent pas à ce jour de connaître avec précision le nombre de personnes privées de solution de logement adaptées et donc contraintes de vivre à la rue, en squat ou en bidonville.

Quant au dispositif mis en place par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), il recense essentiellement les squats et les bidonvilles habités par des ressortissants de la communauté européenne, majoritairement roms ou perçus comme tels.

Dans les Bouches-du-Rhône, la DIHAL décompte, en septembre 2021, **27** sites de ce type de plus de 10 personnes, soit **1 287** personnes au total (dont **1 184** ressortissants de l'Union européenne).¹⁴

Malgré ce complément, aucun des chiffres de la DIHAL ne rend compte d'une autre réalité pourtant connue des pouvoirs publics et des associations à Marseille : la vie des exilés / réfugiés en « squat », appartements ou barres d'immeubles occupés « sans droit ni titre » dans des copropriétés ou cités HLM dégradées.

⁴ Fondation Abbé-Pierre, L'état du mal logement en France, éclairage régional PACA, 2021.

⁵ Collectif Alerte Paca, Chroniques de l'ultra précarité en région PACA, 2021.

⁶ Fondation Abbé-Pierre, L'état du mal logement en France, éclairage régional PACA, 2021.

⁷ Code de l'action sociale et des familles, article L345-2-2.

⁸ En janvier 2022, le dispositif hôtelier dispose de 1887 places d'urgence dans le département des Bouches-du-Rhône.

⁹ Projet ASSAB, Recensement 2019, janvier 2022.

¹⁰ Directive 2013/33/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale.

¹¹ Veille sociale départementale, 15 décembre 2021.

¹² Forum Réfugiés-Cosi, Rapport d'activité 2020, 2021.

¹³ Fondation Abbé Pierre, L'état du mal logement en France, éclairage régional PACA, 2021.

¹⁴ Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, Résorption des bidonvilles Point d'étape, septembre 2021.



Batiment C, Parc Corot, les habitants seront bientôt expulsés.

37 SQUATS DÉJÀ RECENSÉS

Notre collectif a entrepris une identification des lieux de squat, le comptage approximatif du nombre d'habitants (essentiellement réalisé avec les habitants) et le recueil de témoignages afin de saisir les conditions de vie et d'accès aux droits et aux services dans ces squats.

La récente Nuit de la Solidarité a été l'occasion de réfléchir à la façon de prendre en compte ces situations invisibilisées, hors des radars des structures d'évaluation et d'accompagnement, et qui concernent des personnes souvent éloignées des services essentiels et du droit.

Après deux mois de travail coopératif, ce groupe a déjà recensé 37 squats de plus de 10 habitants à Marseille. 70 % d'entre eux sont habités par moins de 50 habitants.

24 ont déjà été visités, grâce à un contact direct avec des habitants, représentant **2 834** personnes au minimum.

13 squats non visités concernent des grands ensembles abritant un nombre important d'habitants

1/3 de ces lieux de vie sont dans des co-propriétés et des grands ensembles de logements sociaux dégradés qui représentent **80%** des habitants estimés.

Les **2/3** restant sont situés dans des immeubles/appartements isolés ; les squats identifiés se situent dans 11 arrondissements de Marseille mais

85% de leurs habitants sont concentrés sur **4** d'entre eux (3-13-14-15ème).

**Le nombre de squats recensés est lui-même amené à évoluer.
Le groupe continue d'en identifier au fil de la prise de contact avec les habitants.**



DES SQUATS AUX RÉALITÉS DIVERSES, DES HABITANTS AUX PARCOURS VARIÉS EN DROIT DE PORTER LEUR VOIX

Les associations de proximité et les habitants de ces squats jouent un rôle crucial dans l'approche et la compréhension des dynamiques spécifiques de ces lieux, comme l'explique une infirmière de Médecins du Monde à propos de Grace, ancienne habitante en squat et actuelle présidente de l'association The Truth :

« Sans Grace, on avait beaucoup de mal à créer un lien de confiance, à se faire comprendre... puis quand les Nigériens ont vu qu'on était dans son équipe, la relation a été facilitée. Dans des endroits hyper chauds de Marseille, avec Grace on était accepté. C'est l'exemple vivant que tout peut changer. »¹⁵

La réalité des **37** squats recensés à Marseille révèle de grandes disparités. Les conditions de vie y sont inégales, dépendant notamment de l'état même du bâtiment, du nombre d'habitants, des situations d'emprise : présence ou non de réseau de trafic à l'intérieur ou aux alentours, degré d'organisation instaurée au sein du lieu.

Cette diversité apparaît distinctement selon les témoignages des habitants. Ainsi, Mohamed, 25 ans, Sierraléonais, décrit le squat dans lequel il habite comme « un cadre familial où on se respecte et on s'écoute ».

40 personnes exilées vivent sur ce lieu et organisent leur vie commune grâce à un comité de supervision et un règlement intérieur, à tel point qu'elles le surnomment « Cada autogéré ». À l'inverse, un père de famille ayant vécu au sein d'un grand squat à Marseille le décrit comme dangereux et anxiogène pour lui et sa famille, ayant des conséquences sur la santé mentale (dépression, post-traumas, détresse psychologique).

Le profil des habitants est également mal connu. En effet, la plupart sont des personnes en demande d'asile, des déboutés ou des sans-papiers. Comme l'explique Alieu Jalloh, réfugié et responsable de l'Association des Usagers de la Pada¹⁷ de Marseille (AUP) : « Seuls environ **15 %** des demandeurs d'asile de Marseille sont hébergés dans des logements dédiés.¹⁸ Les trois quarts des adhérents de notre association sont obligés de vivre en squat. »



Notre vie en « Cada autogéré »

A voir les volets fermés et la longue traînée noire qui balafre sa façade en lieu et place d'une gouttière, l'immeuble semble laissé vide et même un peu négligé. Deux femmes s'arrêtent pourtant devant la porte et cherchent leurs clés, embarrassées par leurs sacs de courses d'où dépassent des couches pour bébé. Fraîchement repeinte et parfaitement propre, la cage d'escalier dément l'impression laissée par l'extérieur. En fait, depuis juin 2021, quarante-quatre personnes, dont cinq enfants, membres de l'Association des Usagers de la Pada de Marseille (AUP) ont trouvé refuge dans ce bâtiment laissé vacant depuis des années.



« Au départ j'avais peur, parce que je ne savais pas ce que c'était d'occuper un lieu, se souvient Don, camerounais de 32 ans. Puis des militants m'ont renseigné et j'ai lu des documents, j'ai compris que ça pouvait être une solution pour loger les personnes laissées sans hébergement par l'OFII. Ça nous apporte une stabilité qui permet d'affronter d'autres problèmes avec en priorité la régularisation. D'ailleurs la liste d'attente est déjà très longue. »

Comité de supervision et règlement intérieur

Demandeurs d'asile en attente, en recours, déboutés, dublinés ... les habitants réunissent tous les statuts administratifs et six nationalités. La langue commune de ce « Cada autogéré » est l'anglais. Pour que la cohabitation se déroule au mieux, ils ont mis en place un comité de supervision et établi un règlement intérieur auquel chacun doit adhérer avant de s'installer. Une règle est d'or, tous ont une clé et peuvent circuler comme ils le souhaitent, mais aucun bruit (musique, travaux, discussions fortes...) entre 19h et 7h.

Une assemblée générale mensuelle permet de discuter de l'organisation collective et d'apaiser d'éventuels conflits. Réparties sur cinq étages, les vingt-deux chambres abritent chacune deux personnes qui aménagent et entretiennent à leur goût leur espace privé. Les matelas ont été fournis par le Mamba, pour le reste ils se débrouillent en respectant les règles d'hygiène nécessaires pour éviter les punaises de lit. Chaque niveau dispose de toilettes, d'une cuisine et d'une salle de bain communes.

Ces espaces, ainsi que la salle de réunion du deuxième étage, sont entretenus au quotidien mais font l'objet d'un grand nettoyage le week-end. Malgré l'interdiction, certains des résidents arrivent à travailler en semaine pour des entreprises de BTP heureuses de profiter d'une main d'œuvre bon marché.

¹⁵ Bastille Magazine, « Traite des noires en Europe blanche, Grace la survivante », Mailys Khider et Romane Frachon, février 2022.

¹⁶ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

¹⁷ Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile.

¹⁸ Les Cada et les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'asile (HUDA).

Prendre soin du lieu pour prendre soin de nous



« Comme on est nombreux à travailler dans le bâtiment, on a pu récupérer de l'enduit, du carrelage, de la peinture sur nos fins de chantier pour réaliser des petits travaux et améliorer les lieux, explique Mohamed, Sierra Léonais de 25 ans. Du coup quand le propriétaire est passé, avec un a priori négatif sur les squats et les squatteurs, il a vu que l'ambiance était calme et qu'on entretenait son immeuble. Pour nous c'est très important parce qu'avoir un lieu où dormir c'est essentiel, alors on fera tout notre possible pour le maintenir en bon état. Pour la mise en sécurité, l'électricité, l'eau, Just nous a aidé. On voudrait aussi créer une salle de classe au premier étage pour que les habitants puissent suivre des cours de français. Il reste à faire les propretés et à la meubler. »

A leur arrivée en France, malgré l'obligation de l'État de leur fournir un toit le temps que leur demande d'asile soit traitée, tous ont rencontré l'errance entre la rue, le 115, l'hébergement d'urgence, les hôtels pourris, les marchands de sommeil, les squats mafieux payants...

Aujourd'hui, ils prennent soin de cet espace où ils peuvent enfin prendre soin d'eux. Associations et collectifs leur apportent leur soutien pour leur suivi de santé, administratif et juridique. « La vie ici, c'est un cadre familial où on se respecte et on s'écoute. »

Tous leurs espoirs sont désormais entre les mains du propriétaire, l'État via l'établissement public foncier. S'il accepte une convention d'occupation précaire ou un commodat, ils pourront poursuivre leurs démarches dans la dignité.



Chambre de MNA en attente de mises à l'hôtel. Squat rue Ferrari.



LIONELLA ET SARDAR : *La parentalité dans l'errance*

Depuis six ans, Lionella et Sardar se battent pour faire vivre leur amour et leur famille dans le chaos de l'exil.

Lionella et Sardar parlent une langue qui leur appartient, un mélange d'espagnol et d'italien. Elle, 32 ans est Albanaise, lui, 42 ans, Pakistanais. Depuis 2015 et leur rencontre en Allemagne, le couple se bat pour faire famille malgré le chaos de l'exil. Né en Allemagne en juin 2016, leur fils aîné a trois mois quand ils décident de poursuivre leur procédure de demande d'asile en France. Faute de papier valide pour les autorités allemandes, Sardar n'a pas pu reconnaître son enfant, un déni de paternité vécu, encore aujourd'hui, comme une insécurité. D'autant plus que la famille doit se séparer avant d'arriver à Marseille, le temps pour lui de recevoir des papiers d'identité en provenance du Pakistan.

Un mois plus tard, ses précieux documents en poche, il rejoint Lionella et son fils. Il les retrouve en pleine navette entre des nuitées d'hôtels 115, un hébergement bricolé à l'hôpital de la Timone faute d'autre solution, le retour à la case hôtel ... Fin 2016, ils accèdent à un centre d'accueil pour demandeur d'asile (Cada) à Miramas, près de Marseille. Le couple profite de cette stabilité pour évoquer son désir de se marier ou, au moins, de contracter un pacte civil de solidarité (Pacs) pour officialiser leur lien de parentalité, alors que leur deuxième fils vient au monde en décembre 2017. La réponse se fait froide comme un formulaire administratif, impossible tant que leur demande d'asile n'a pas abouti. Or, en septembre 2018, la décision tombe : déboutés.

Interdits de mariage

Reparti en galère dans la cité phocéenne, le couple passe un mois à l'hôtel. Là, le grand se prend les pieds dans un fil électrique et renverse une casserole d'eau bouillante. Il passe un mois à l'hôpital, son torse brûlé peine à cicatriser. A la vue de sa blessure, une bonne samaritaine confie à Lionella et Sardar les clés de son appartement situé dans une cité vétuste des quartiers nord, le Petit Séminaire. En fait, la famille s'installe dans un immense squat où trouvent refuge de nombreux demandeurs d'asile laissés sans logement par l'Office français de l'immigration et intégration (Ofii)



« L'expérience du squat, c'est très dangereux, pas bon pour les enfants, déplore Sardar. C'est la dernière solution pour ne pas finir à la rue, mais tu vis dans le stress, il faut vraiment être très fort pour ne pas sombrer dans la dépression. »

Début 2020, la famille échappe à une expulsion musclée mais se retrouve sans électricité, puis sans eau. Pendant une journée, les enfants entendent le fracas des masses qui dévitalisent les appartements voisins pour éviter toutes nouvelles occupations. La mission bidonville de Médecins du monde toque alors à leur porte et découvre les enfants prostrés sur les genoux de leurs parents.

Tous deux ont déclenché une otite aigüe, tandis que leur petit frère dort comme un bébé de six mois. Les humanitaires entament alors un suivi au niveau santé. Pour le reste, livré à lui-même, le ménage doit survivre grâce aux quelques missions de peinture décrochées au noir par Sardar. Il gagne cinquante euros la journée, qu'il remet à sa compagne. Lionella gère un budget d'environ cinq cents euros par mois pour nourrir et vêtir la famille. Pendant le confinement, la débrouille passe par de nouvelles stratégies, basées essentiellement sur la solidarité du voisinage.

Vivre sans eau ni électricité

Depuis octobre 2020 grâce à l'accompagnement d'une avocate, Lionella et Sardar vivent avec leurs trois enfants dans une chambre d'hôtel. Lui a enfin obtenu un titre de séjour en raison de sa santé. Ça n'empêche pas la mairie de refuser de les marier, cette fois parce qu'ils vivent à l'hôtel. Le couple reste confiant, en 2022 ça ira mieux. Les deux aînés vont à l'école et s'en sortent bien, même si l'institutrice de CE1 s'inquiète du mutisme du plus grand.



« C'est la vie en squat, il a vu tant de violence, les descentes de la police, les incendies, les bagarres, explique Lionella. Petit à petit, il se détend et s'ouvre aux autres. Il va voir une orthophoniste, il aurait peut-être besoin d'un psychologue. » Les deux autres ne montrent pas de signes de traumatisme et les parents s'astreignent à une règle, « on n'a jamais pleuré devant eux, on attend qu'ils dorment ».

Concentrés sur la survie de la famille, ni Lionella, ni Sardar n'ont trouvé le temps et l'énergie d'apprendre correctement le français. Ils espèrent pouvoir y remédier dès que leur situation sera stabilisée et ainsi mieux accompagner leurs enfants.



OUAFA : « Habiter sans droit ni titre »

Depuis trois ans, Ouafa paie des loyers sans jamais être officiellement locataire

Avec ses balcons noircis par les incendies, l'immense barre de la Belle de mai a le mérite d'annoncer la couleur. Copropriété de 259 petits studios, le Gyptis 1 concentre les misères et les faits divers.

Au rez-de-chaussée, des « vigils » encapuchés surveillent les allées et venues, signe que l'immeuble abrite des trafics. Sur dix étages, les longs couloirs sont ponctués de portes défoncées, murées, réparées, remplacées. Des fils électriques pendouillent dénudés et des mares d'eau inondent les parties communes.

Miraculeusement, l'ascenseur fonctionne. Ça tombe bien pour Ouafa qui vit au neuvième avec son mari, sa fille de 12 ans et son fils de 2 ans. En revanche depuis quatre jours, la famille n'a plus d'électricité suite au démarrage d'un feu chez un voisin. Après une nuit passée dans le froid et le noir, elle se débrouille grâce à une rallonge raccordée dans l'appartement d'à côté. Une prise multiple alimente tous leurs besoins : télévision, téléphones portables, chauffage, plaque électrique.

Si le couple paie un loyer de 350 euros, le propriétaire ne se presse pas d'effectuer les réparations. Les locataires n'ont d'ailleurs ni bail, ni quittance pour attester de la légalité de leur occupation dans cet immeuble amplement squatté. Depuis février 2019 et le rejet de leur demande de titre de séjour, c'est leur norme. Devenus sans papier, ils rebondissent de logement en logement sans droit ni titre. Après une sous location à 400 euros, dont ils se sont fait virés par des gros bras faute de pouvoir payer pendant le confinement, ils ont trouvé refuge dans cette barre insalubre.

Par « copinage », ils y dégotent un studio à 150 euros par mois. Le petit y fait ses premiers pas. Son désir d'explorer l'espace réduit conduit à un accident domestique. Il se brûle le bras au troisième degré. Puis les murs rongés de moisissures lui provoquent des difficultés respiratoires. La famille a donc traversé le couloir pour s'installer dans un studio moins humide mais beaucoup plus cher.

Rassurés d'avoir le numéro de téléphone du propriétaire, le couple se croit à l'abri des expulsions. Il vit cependant dans l'insécurité entre trafic, cambriolages, bagarres, passages de la police, incendies et même coups de feu. Tous les jours, Ouafa quitte les lieux au petit matin pour travailler de 5h à 15h. Son patron lui verse 40 euros au noir pour ces dix heures de labeur.



« Je n'ai pas le choix, je dois gagner de l'argent pour trouver un logement et sortir d'ici. »

Le soir, elle observe les lumières dans l'immeuble d'en face et rêve d'offrir à ses enfants « un vrai appartement ».



Entretien d'ALIEU JALLOH, réfugié et responsable de l'AUP (association des Usagers de la PADA de Marseille) avec FLORENT HOUDMON, directeur régional de la Fondation Abbé Pierre

Après m'avoir expliqué qui est l'Abbé Pierre (FAP) et quelle a été sa vie, Florent Houdmon m'a appris quelles étaient les missions de la Fondation Abbé Pierre et les valeurs éthiques qu'elle défendait. Nous avons ensuite parlé de l'évolution du travail social.

Il y a 30 ou 40 ans, les personnes à la rue étaient des français qui, suite à des accidents de la vie (divorce, maladie...) s'étaient retrouvés à la rue. Le travail social consistait à les accompagner dans la recherche d'un travail et d'un logement, tout en les aidant à couvrir leurs besoins de base (hygiène, alimentation).

Les immigrés qui vivaient dans les bidonvilles avaient eux aussi, généralement, un travail. Aujourd'hui, le chômage s'est développé, le prix du logement a explosé.

La politique avec les immigrés, à leur arrivée, s'est durcie. Ils sont maintenant directement à la rue et sans droit (pas le droit de travailler, pas le droit d'accéder aux logements HLM...). Les 3/4 des personnes à la rue à Marseille sont des demandeurs d'asile et des sans-papiers, pour qui la seule solution est le travail au noir. Leurs seules possibilités d'accès à un logement sont les marchands de sommeil et les squats.

Du coup, la FAP reçoit des familles sans pouvoir leur trouver des solutions. L'accès au travail leur est interdit, l'accès aux logements sociaux leur est interdit aussi....

Pour Florent Houdmon :



« Notre travail devient absurde. Face à la violence des situations vécues par les personnes qui viennent nous voir, l'absence de solution proposée par l'État nous laisse, nous militants, complètement démunis, ce qui est aussi violent pour nous par ailleurs... Ainsi, chaque jour, nous recevons des personnes en danger car leur hébergement est insalubre, tenu par des mafias.... Je devrais prévenir les pouvoirs publics mais que se passera-t-il ? Quelques jours dans un gymnase, 10 nuits à l'hôtel puis la rue à nouveau... C'est un choix impossible, même si ma responsabilité pénale et morale est engagée. »

Au Gyptis par exemple, à côté des bureaux de la FAP, il y a des propriétaires occupants pour lesquels cet appartement est l'économie de toute leur vie, il y a des marchands de sommeil, il y a des locataires qui payent un loyer, mais le plus souvent pas aux propriétaires, il y a des squatteurs... Plus personne ne peut entretenir l'immeuble qui se dégrade.

Face à ce système absurde, la FAP doit faire évoluer ses pratiques afin de porter un discours qui puisse changer l'opinion publique, lutter avec le droit et mener des batailles juridiques, construire des solutions auto-organisées pour éviter les squats mafieux ou, plus globalement, baisser le coût du logement.

L'évolution de ces pratiques passe obligatoirement par la recherche d'alliances avec des collectifs et associations d'habitants comme l'AUP et le CHO3.

DES LIEUX DE VIE « SANS DROIT NI TITRE », SOUVENT INDIGNES, SOUVENT PAYANTS

L'inégalité entre les habitats en squat est aussi une inégalité de coût. Beaucoup sont soumis au versement d'un « loyer » variant de **150 € à 400 €** par mois. Au total, sur les **2 834** habitants déjà recensés, on estime que **80 %** paient ainsi un « loyer » mensuel.

Les conditions de paiements diffèrent d'un squat à l'autre. Il peut s'agir d'une somme d'argent confiée à des marchands de sommeil, à des soi-disant propriétaires, à des personnes identifiées comme membres d'un réseau de trafic...

Il existe également de grandes disparités d'un squat à l'autre en termes d'aménagement. D'un côté, des squats ont un accès quasi normalisé aux services de base (eau, toilettes, électricité). De l'autre, des populations vivent dans l'ultra-précarité, en raison de l'absence de tout service de base (besoins primaires) et/ou à cause de la vétusté du bâti. L'absence de ces services impacte les pratiques d'hygiène, la dignité et la santé des personnes concernées.

UNE ESTIMATION ENCORE ÉLOIGNÉE DE LA RÉALITÉ, QUI NÉCESSITE D'ÊTRE APPROFONDIE ET SUIVIE

Ce travail de recensement des squats à Marseille et de leurs habitants est néanmoins toujours en cours. Il nécessite d'être approfondi et suivi de manière régulière.

Beaucoup de squats manquent au comptage, notamment ceux abritant moins de 10 habitants et certains grands ensembles à l'abandon. Il est parfois complexe d'obtenir le contact des personnes référentes du site ou d'accéder directement aux habitants. Dans un même immeuble peuvent être confondus propriétaires occupants, locataires, habitants informels, et ce parfois dans un contexte marqué par les trafics et l'insécurité, comme le témoignent certaines personnes interrogées. Il existe aussi des écarts de comptage pour un même site, pouvant être liés aux mouvements pendulaires des habitants d'un site à un autre, à la mixité entre location et squat, à l'absence de référents, etc.

Par exemple, dans la cité des Rosiers, le chiffre de **100** personnes a été retenu dans ce comptage, tandis que les habitants estiment être entre **100** et **1000** personnes. Les sites recensés sont particulièrement mouvants. Les habitants sont parfois de passage, contraints de se déplacer d'une solution d'hébergement à une autre. Les parcours des personnes exilées sont particulièrement fragmentés, rythmés par les situations d'hébergement successives causées notamment par des dispositifs d'accueil saturés ou temporaires.



VERS LA CONSTRUCTION DE RÉPONSES CONCERTÉES, DIGNES ET ADAPTÉES

Sur la base de ce travail interassociatif, il est urgent que les pouvoirs publics se joignent aux associations, aux collectifs citoyens, aux habitants et citoyens afin de co-construire une réponse adaptée aux situations des squats à Marseille.

Le comptage des squats et de leurs habitants doit être affiné et les besoins identifiés afin de proposer des solutions plus humaines, pérennes, dignes et sécurisées. Les habitants peuvent porter leur voix et doivent connaître leurs droits. Cela passe nécessairement par un accès aux services essentiels et adaptés (eau, électricité, alimentation, accès aux soins, accompagnement social et juridique) et par la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes directement concernées.

Aujourd'hui, les acteurs de terrain, y compris les habitants eux-mêmes, pallient le manque de politiques publiques ciblées et adaptées à ces situations. Ils apportent, au prix d'efforts peu financés et peu soutenus, une réponse d'urgence basée majoritairement sur le bénévolat. Tandis que les expulsions régulières ne font que "déplacer le problème" en créant des mouvements pendulaires intersquats et en renvoyant vers un dispositif d'urgence saturé (115), certains de ces acteurs travaillent d'ores et déjà à des solutions à court, moyen et long termes (identifier les logements vacants, favoriser l'autogestion, sécuriser et réhabiliter certains espaces).

Ces acteurs sont prêts à partager leurs expériences pour construire ensemble des solutions adaptées avec les personnes en charge au sein des institutions concernées. Ces solutions doivent être fondées sur une analyse fine des besoins et des profils des habitants et des spécificités de chaque lieu de vie (conditions de vie, problématique sécuritaire, éloignement des services essentiels). Elles doivent inclure des solutions à court terme d'une part, afin de répondre aux besoins urgents et à long terme d'autre part, afin de garantir l'accès au droit des habitants et leur accès à un logement digne.

Ce premier recensement permet en effet raisonnablement de penser qu'au **moins 6000** personnes partagent actuellement ces conditions de logement sur Marseille. Ce chiffre reste cohérent avec les estimations régulièrement avancées par les acteurs de terrain et responsables politiques qui oscillent entre **5000** et **9000** personnes.

A l'aube de la fin de la trêve hivernale, le collectif ALERTE PACA appelle de ses vœux à la création urgente d'un espace d'échange et de travail interacteurs, pour poursuivre ce diagnostic et co-construire avec la puissance publique des réponses concertées, dignes, adaptées, assorties de moyens.



DOSSIER RÉDIGÉ PAR LE COLLECTIF **ALERTE PACA** ET DES HABITANT.ES DE SQUATS À MARSEILLE

ACTEURS SIGNATAIRES



Constance TRICARD - URIOPSS PACA et Corse
Coordination du collectif ALERTE PACA
c.tricard@uriopss-pacac.fr
Pierre ALBOUX - Association des Usagers de la Pada (AUP)
usagerspadamarseille@gmail.com